Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro MAV, veuillez visiter :
bacpromav.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro MAV - E2 - Analyse et préparation - Session 2021

Correction de l'examen

Baccalauréat professionnel

Matière : Dossier technique de base - Menuiserie aluminium-Verre

Session : 2019

Durée : Non précisée

Coefficient : Non précisé

Correction des exercices

Ce dossier technique est consacré à la création d'une concession automobile dans le Rhône, et se concentre sur les menuiseries extérieures en aluminium et vitreries. Chaque section de ce dossier doit être examinée attentivement pour s'assurer que les prescriptions techniques sont conformes aux normes en vigueur.

Chapitre 1 : Prescriptions particulières

Question 1.1 : Documents de base

Énoncé : Les matériaux et la mise en œuvre doivent être conformes aux DTU ou sous avis technique du CSTB.

Démarche : Vérifiez que chaque document référencé est respecté lors de l'exécution des travaux, notamment :

- DTU 36.5 - Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures
- DTU 33.1 - Façades rideaux
- DTU 39 - Travaux de vitrerie-miroiterie

Réponse : Conformité aux DTU doit être vérifiée lors de toutes les étapes de mise en œuvre.

Question 1.2 : Vitrage

Énoncé : Les épaisseurs doivent satisfaire aux contraintes acoustiques, thermiques et mécaniques.

Démarche : Les vitrages de sécurité sont exigés sur les 2 faces des portes vitrées et des parties attenantes aux portes.

Réponse : Vérification de l'épaisseur du vitrage conformément aux normes acoustiques et thermiques requises.

Question 1.3 : Étanchéité et résistance mécaniques

Énoncé : Classement d'étanchéité à l'air, à l'eau et de résistance au vent requis.

Démarche : Vérifier que le classement A.E.V. : A*2E*4V*A2 est respecté lors de l'installation des menuiseries.

Réponse : Les menuiseries doivent répondre aux exigences d'étanchéité spécifiées.

Chapitre 2 : Ensembles menuisés, porte et sas

Question 2.1 : Généralités

Énoncé : Les profilés en alliage d'aluminium doivent être conformes.

Démarche : Vérification des profilés conformément aux normes NF- A50 710 ou DIN 17 615.

Réponse : Conformité des profilés vérifiée avant installation.

Question 2.2 : Calfeutrement

Énoncé : Les calfeutrements doivent être étanches à l'air et à l'eau.

Démarche : Assurez-vous que les joints et les espaces entre le nez de dalle et le mur-rideau sont traités.

Réponse : Les calfeutrements doivent être exécutés avec soin pour garantir une étanchéité optimale.

Chapitre 3 : Murs-rideaux

Question 3.1 : Généralités

Énoncé : Les façades vitrées doivent être conçues avec des profilés adéquats.

Démarche : S'assurer que les profilés répondent aux critères de résistance et de support des vitrages.

Réponse : Façades vitrées à conception mur-rideau vérifiées pour conformité technique.

Méthodologie et conseils

- Assurez-vous de bien lire chaque section du dossier technique pour comprendre les exigences spécifiques.
- Identifiez et faites le lien entre les normes DTU et les prescriptions techniques évoquées.
- Vérifiez minutieusement chaque étape de la mise en œuvre et de la fabrication pour respecter les normes.
- Respectez les délais lors de l'exécution des tâches pour éviter des retards de chantier.
- Anticipez les points critiques comme l'étanchéité et la résistance des structures en aluminium, car ce sont souvent des causes d’échec des travaux.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.